

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Études techniques réseau	No SD SD-2023-2893
OBJET	Recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 13 481,97 \$ à Stantec Experts-conseils ltée pour défrayer les services d'ingénieurs-conseils prévus au contrat OS-SP-28787, lot 1, pour réaliser la modification des clauses techniques particulières ainsi que les travaux d'ingénierie nécessaires afin d'effectuer la révision des plans et devis pour l'appel d'offres suivant la mise en vigueur au 1er juin 2023 des modifications apportées au Code national du bâtiment 2015	
No dossier(s) interne(s) : OGP-16398 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts		
<p>Actions : HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES</p> <p style="padding-left: 40px;">Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p style="padding-left: 40px;">No contrat : OS-SP-28787 lot 1 Montant : 13 481,97 \$ Mode de sollicitation : OS-SP Services professionnels Type de contrat : Service(s) professionnel(s)</p> <p><u>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</u> Service de l'ingénierie</p> <p><u>Financement</u> <u>No Règlement</u> L-12564-F</p> <p style="text-align: right;"><u>Titre</u> Dépenses en immobilisations relatives à des honoraires professionnels nécessaires à la préparation d'études, de plans et devis et autres expertises connexes requis dans le cadre d'activités municipales</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Études techniques réseau	No SD SD-2023-2893
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2021-12-07 CM-20211207-1101 OCTROI - MANDAT - CONTRAT OS-SP-28787</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier APPUYÉ PAR : Pierre Brabant</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'autoriser Stantec Experts-conseils ltée à réaliser les travaux d'ingénierie nécessaires afin de relancer le projet, d'étudier la possibilité de remplacer les génératrices par des batteries ainsi que de réaliser les études géotechniques requises à 2 sites, au montant de 41 161,05 \$;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-28787, lot 1.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2021-5563)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2021-03-09 CM-20210309-158 HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - TRAVAUX D'INGÉNIERIE - RACCORDEMENT</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Boyer APPUYÉ PAR : Ray Khalil</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'autoriser, dans le cadre des travaux d'ingénierie nécessaires afin de raccorder le site de débordement L209 au réseau électrique d'Hydro-Québec, des honoraires professionnels supplémentaires au montant de 8 623,13 \$ à Stantec Experts-conseils ltée;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-28787, lot 1.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2021-359)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2019-02-05 CM-20190205-66 MANDAT - CONTRAT OS-SP-28787</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis APPUYÉ PAR : Aram Elagoz</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'autoriser Stantec Experts-conseils ltée à procéder à la réalisation des études et à la préparation des plans et devis relatifs aux travaux requis pour se conformer à la période de fonctionnement minimale de 24 heures advenant une panne électrique tout en conservant les systèmes d'acquisition et de transmission des données fonctionnelles, au montant de 275 472,05 \$, dans le cadre des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de production d'eau potable;</p> <p>de calculer des honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-28787, lot 1.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2018-6028)</p> <p><u>Date</u> <u>No résolution</u> <u>Objet</u> 2018-07-10 CM-20180710-512 ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-28787</p> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse APPUYÉ PAR : Virginie Dufour</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat OS-SP-28787, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour des contrats à exécution sur demande pour des services d'ingénieurs-conseils relatifs aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et de production d'eau potable, pour une période d'environ 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Études techniques réseau	No SD SD-2023-2893
<p>Lot 1 Stantec Experts-conseils ltée 2 299 500 \$;</p> <p>Lot 2 CIMA+ S.E.N.C. 2 012 062,50 \$;</p> <p>Lot 3 SNC-Lavalin inc. 1 437 187,50 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2018-3044)</p>		
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>La ville est dans l'incapacité d'aller en appel d'offres pour les travaux de construction (dossier DOS-1287 - Travaux de réhabilitation de 8 ouvrages de surverses et stations de pompage), sans effectuer la révision des clauses techniques générales et particulières ainsi que des plans et devis pour l'appel d'offres suivant la mise vigueur du nouveau Code national du bâtiment rev. 2015 qui tombe en application le 1er juin 2023. Ceci se résume à :</p> <p>1. Révision des clauses administratives particulières et clauses administratives générales : Le mandat de conception initial (CM-20190205-66) prévoyait la préparation des clauses administratives particulières (CAP) pour appel d'offres, soit un complément aux clauses administratives générales (CAG) de la ville. Ce document a été finalisé et émis pour soumission en date du 31 mars 2023. À la suite de cette émission, la ville a demandé de réviser à nouveau les documents en fonction de la nouvelle version des clauses administratives générales de la ville. La révision et l'émission des CAP et des CAG représentent du travail additionnel qui n'était pas prévu au mandat initial.</p> <p>2. Mise en vigueur du CNB 2015 : Le mandat de conception initial (CM-20190205-66) a été réalisé selon la version 2010 du Code national du bâtiment (CNB). L'appel d'offres pour la réalisation des travaux qui était prévue initialement pour 2020 a été reporté (dossier DOS-1287 - Travaux de réhabilitation de 8 ouvrages de surverses et stations de pompage). Au moment de l'émission des plans et devis pour soumission, la construction était prévue pour le printemps 2023. Comme des délais additionnels retardent l'appel d'offres et repoussent le début des travaux de construction vers l'automne 2023, il faut maintenant tenir compte de l'entrée en vigueur de l'édition 2015 du CNB en juin 2023. Il est maintenant obligatoire de réviser certains documents déjà émis pour soumission afin de prendre en compte la nouvelle version de la norme. Il s'agit d'un travail additionnel non prévu au mandat initial.</p> <p>Le coût des honoraires pour les travaux supplémentaires d'ingénierie est de 11 726,00 \$ (avant taxes) et de 13 481,97 \$ (avec taxes)</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Le présent investissement de 12 311 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du programme « Honoraires préliminaires - ingénierie » pour lequel un montant de 16 500 000 \$ est prévu en 2023 au PTI. Dépense financée à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>Révision des clauses techniques particulières ainsi que des plans et devis pour l'appel d'offres suivant la mise vigueur du nouveau Code nationale du bâtiment rev.2015 Projet ERP : 16398</p>		
<p>REMARQUE(S)</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Études techniques réseau	No SD SD-2023-2893
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 13 481,97 \$ à Stantec Experts-conseils ltée, pour défrayer les services d'ingénieurs-conseils prévus au contrat OS-SP-28787, contrat 1, pour réaliser la modification des clauses techniques particulières ainsi que les travaux d'ingénierie nécessaire afin d'effectuer la révision des plans et devis pour l'appel d'offres suivant la mise vigueur du nouveau Code nationale du bâtiment rev.2015 qui tombe en application le 1 juin 2023.</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-28787, contrat lot 1.</p> <p>d'autoriser des crédits au montant de 12 311 \$ (taxes nettes incluses) pour assurer le financement de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour réaliser la modification des clauses techniques particulières ainsi que les travaux d'ingénierie nécessaire afin d'effectuer la révision des plans et devis pour l'appel d'offres suivant la mise vigueur du nouveau Code nationale du bâtiment rev.2015, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.</p> <p>(CT:1754153)</p>		
<p>CERTIFICATION</p>		
<p>Numérotation des finances : 1754153 Coût estimé affectant l'année en cours : 12 310,83 \$ CM requis :Oui</p> <p>Annotation(s)</p> <p>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</p> <p style="text-align: center;"> LEFEBVRE, Madame LISON (54347) 2023-06-27 AN - MS - JR </p>		